

SCIENCES PO

Fait politique

*Les systèmes de partis  
dans les démocraties  
occidentales*

Le modèle du parti-cartel en question

*Sous la direction de  
Yohann Aucante  
Alexandre Dézé*

*Préface de Jean-Luc Parodi*



SciencesPo.  
Les Presses

**Sous la direction de  
Yohann Aucante et Alexandre  
Dézé**

**Les systèmes de partis dans les  
démocraties occidentales**

**Le modèle du parti-cartel en question**

2008



**SciencesPo.**  
Les Presses

# Présentation

Les partis politiques sont-ils devenus des courtiers de l'État au détriment de leur rôle traditionnel de représentation et de médiation ? N'évoluent-ils pas vers une forme de cartel subventionné par la puissance publique qui aurait pour corollaire de limiter la compétition politique ? Telles sont deux des principales questions que Richard S. Katz et Peter Mair soulevaient dans un article paru en 1995 et devenu depuis lors un classique de la littérature sur les partis. Or si le modèle du « parti-cartel » a suscité de vifs débats dans le monde anglo-saxon, il n'a guère retenu l'attention des politistes français. Réunissant quelques-uns des meilleurs spécialistes du phénomène partisan, ce livre entend participer à la diffusion et à la discussion de ce modèle considéré comme l'une des principales innovations de la recherche récente sur les partis. S'ouvrant sur une traduction en français de l'article original de Katz et Mair, il en offre une lecture théorique critique et le confronte à la réalité empirique des systèmes partisans des démocraties occidentales. En ce sens, ce livre se veut également une contribution au renouveau de l'étude des partis. Étudiants, chercheurs confirmés ou public averti y trouveront des analyses nuancées, des perspectives historiques et des données à jour.

# Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

ISBN numérique : 9782724682601

ISBN papier : 9782724610550

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

## S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **Presses de Sciences Po**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Avec le soutien du



[www.centre nationaldulivre.fr](http://www.centre nationaldulivre.fr)



**SciencesPo.**  
Les Presses

# Table

**Préface** (Jean-Luc Parodi)

**Introduction** (Yohann Aucante *et al.*)

Le parti-cartel en question

Présentation du modèle

Les critiques du modèle

Plan et organisation de l'ouvrage

Remerciements

**Chapitre 1 - La transformation des modèles d'organisation et de démocratie dans les partis** (Richard S. KATZ et Peter Mair)

Le parti de masse et le parti attrape-tout

Les étapes du développement des partis

Les partis et l'État

L'émergence du parti-cartel

Les caractéristiques du parti-cartel

La démocratie et le parti-cartel

Les défis pour le parti-cartel

**Chapitre 2 - Les partis cartellisés selon Katz et Mair** (Paul Bacot)

Cartel politique

Cartel militaire

Cartel économique

Quasi-parti unique

Partitocratie monopoliste d'État

Service public de démocratie

D'un service de représentation de groupes à un service d'offre de clivages

**Chapitre 3 - Théorie des partis et systèmes partisans** (Daniel-Louis Seiler)

Du parti de masse au parti-cartel : retour critique sur les typologies partisans

Penser le système des partis

Les limites des approches unicistes

#### **Chapitre 4 - Le « parti-cartel »** (Florence Haegel)

La logique interne du parti-cartel

La validité empirique du modèle

#### **Chapitre 5 - Le cartel des partis et les partis cartellisés en Allemagne** (Klaus DETTERBECK)

La formation du cartel partisan allemand

L'organisation des partis dans le cartel

Les liens avec la société à l'intérieur du cartel

La compétition politique à l'intérieur du cartel

#### **Chapitre 6 - Partis-cartels et partis attrape-tout en Autriche** (Anton PELINKA)

Les origines du système de partis

Les indicateurs du changement

Un cas de « décartellisation » ?

#### **Chapitre 7 - Démocratie consociative et cartellisation** (Philip VAN PRAAG)

Histoire de la formation du système partisan

Développements depuis 1967

Les caractéristiques du système de partis néerlandais

L'ouverture du système partisan

L'évolution du nombre d'adhérents

La situation financière des partis politiques

Une culture partisane des nominations politiques

L'ouverture du système médiatique

Les changements des processus décisionnels internes

Réflexions

#### **Chapitre 8 - Le parti-cartel en Italie** (Nicolò CONTI *et al.*)

Le cas italien et le modèle du parti-cartel  
La force organisationnelle des partis et le financement public  
Offre programmatique et structure de la compétition partisane  
Conclusions

### **Chapitre 9 - Partis et système de partis en Belgique** (Pascal Delwit)

Partis et système de partis en Belgique  
Un système cartellisé ?  
Des partis cartellisés ?

### **Chapitre 10 - Cartellisation ou hybridation ?** (Emmanuelle Vignaux)

La présence sociale des partis scandinaves  
Partis et organisations d'intérêts, un vieux couple  
Le fonctionnement du cartel  
Des partis qui changent et s'adaptent  
Annexe 1 : Force électorale comparée des partis scandinaves (1945-2001) Résultats des élections parlementaires (en % des suffrages exprimés)  
Annexe 2 : Les gouvernements de coalition en Scandinavie

### **Chapitre 11 - En attendant le cartel...** (Jérôme Heurtaux et Antoine Roger)

Le voyage d'Europe centrale et orientale, aller...  
... Retour

### **Chapitre 12 - L'oligarchie partisane américaine** (Yohann Aucante)

Organisations et système des partis  
La question du financement et les formes de l'activité partisane  
Les évolutions et la nature des organisations  
Compétition et pluralisme  
Les dimensions et l'intérêt d'un modèle

**Chapitre 13 - La « semi-cartellisation » du parti communiste français** (Dominique Andolfatto et Fabienne Greffet)

La fin du PCF, parti de masse

L'organisation transformée

Des ressources tirées des institutions publiques

Une cartelisation discutée

**Chapitre 14 - L'UDF et la création de l'UMP** (Nicolas Sauger)

La fin du couple UDF-RPR

L'UMP, nouvelle instance de régulation de la compétition politique

Comprendre la fin du cartel

**Chapitre 15 - Le Front National** (Alexandre DÉZÉ)

Cartellisation et partis d'extrême droite : une relation non établie

Le Front national en question

Les limites du modèle de Katz et de Mair pour appréhender l'extrême droite

**Chapitre 16 - Revisiter les causalités de l'évolution** (Carole Bachelot)

Le PS, une « agence semi-étatique » ?

La dimension externe : un parti de gouvernement sans stabilité électorale

**Conclusion** (Yohann Aucante et Alexandre DÉZÉ)

**Bibliographie**



# Préface

## Du bon usage des modèles

Jean-Luc PARODI

Quand il y a treize ans, en 1995, Richard S. Katz et Peter Mair publient dans le premier numéro de la revue *Party Politics* leur article « Changing Models of Party Organizations and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », ils n'imaginaient sans doute pas les échos prolongés qu'allait avoir leur nouveau modèle. Certes, ils avaient en tête Duverger et plus encore Kirchheimer, qu'ils évoquent et par rapport auxquels ils se situent, en mettant en cause l'adéquation de leurs modèles aux formes partisans des années 1980-1990 sur lesquelles ils s'interrogent. Mais depuis lors, le modèle du « parti-cartel » n'a cessé de rencontrer un succès croissant. Et c'est tout le mérite des travaux regroupés par Alexandre Dézé et Yohann Aucante de reprendre au sérieux la thèse du parti-cartel, souvent trahie par ses anglicismes de traduction, et d'en offrir une discussion détaillée, impartiale et convaincante. Le lecteur les suit dans la multiplication des épreuves auxquelles ils soumettent le modèle et des coups de projecteur qu'ils utilisent pour le tester ou l'enrichir : à mesure qu'il avance, il ne peut pas ne pas se demander ce qu'est, en définitif, un modèle, et quel en est le bon usage.

Au-delà de son immédiate ambition explicative, naturellement son premier objectif, un modèle, ça sert aussi à penser contre, à penser ailleurs, à penser à côté.

À penser contre, d'abord. À examiner l'ampleur de la controverse initiée par la thèse de Katz et de Mair telle que la retrace l'introduction de Yohann Aucante, Alexandre Dézé et Nicolas Sauger, à suivre l'intelligente reconstruction des typologies partisans par Daniel-Louis Seiler ou la

déconstruction non moins fine de la notion de parti-cartel par Paul Bacot, à mettre la loupe sur l'une des clés du modèle (le financement public des systèmes partisans) comme le fait Florence Haegel qui propose au passage une distinction subtile entre modèle et type-idéal, on mesure la richesse de la réflexion et de l'information qu'apporte la mise à l'épreuve contradictoire de la thèse initiale. La démonstration atteint son comble quand Alexandre Dézé, testant il est vrai l'un des points les plus faibles du modèle, les poussées d'extrême droite, parvient à dire des choses neuves sur le Front national tout en soulignant le peu d'apport de la thèse elle-même. Un modèle contesté peut ainsi servir malgré cette contestation à un renouveau des études dans le domaine qu'il entendait éclairer.

Un modèle, ça sert aussi à penser ailleurs. Ailleurs que dans le corpus des cas existants, visibles et connus, toujours sous les yeux des auteurs du modèle et dont inévitablement ils s'inspirent et portent le poids. D'où, bien sûr, la vérification détaillée dans ce livre des cas les plus classiques : test de l'Allemagne dont Klaus Detterbeck conclut qu'elle offre peut-être l'illustration la plus pertinente ; de l'Autriche de Kirchheimer dont Anton Pelinka se demande *in fine*, déconstruisant le modèle, si elle n'offre pas plutôt un exemple de décartellisation ; des Pays-Bas consociatifs d'Arend Lijphart sur lesquels balance Philip van Praag ; des États-Unis du bipartisme, dont Yohann Aucante propose une exploration ; de la France, appréhendée ici à partir de ses principales formations partisanses ; de la Belgique, de l'Italie ou encore des Pays scandinaves. Mais aussi, dans cet « ailleurs » que constituent par exemple les sociétés postcommunistes auxquelles Jérôme Heurtaux et Antoine Roger consacrent un essai stimulant ironiquement titré « En attendant le cartel... », dont la lecture incite à un va-et-vient réflexif sur ce que les filtres du parti-cartel nous apprennent sur ces pays et sur ce que ceux-ci nous disent sur les formes partisanses des systèmes de partis occidentaux.

Un modèle, ça sert enfin à penser à côté. À côté du domaine même auquel le modèle entend s'appliquer. Ici ce n'est pas la mise en cause critique du modèle qui apporte des enseignements mais bien au contraire la transposition des interrogations soulevées à un autre domaine. Limitons cette observation à un seul exemple, celui des syndicats, des syndicats-cartels, des syndicats cartellisés. On devine aussitôt ce que cette transposition éventuelle appellerait de comparaisons fructueuses et d'interrogations sur le parallélisme des évolutions, la datation des phénomènes, etc.

Ainsi réuni au départ pour tester le modèle « katzmairien », l'impressionnant ensemble de contributions rassemblées dans ce livre finit-il par dépasser largement son objectif premier pour constituer un ouvrage en soi, contribuant à ce « véritable renouveau » sur les partis politiques que Yóhann Aucante, Alexandre Dézé et Nicolas Sauger soulignent à juste titre dans leur introduction.

# Introduction

Yohann AUCANTE

Alexandre DÉZÉ

Nicolas SAUGER

Les travaux sur les partis politiques connaissent aujourd'hui en France un véritable renouveau. Publications<sup>[1]</sup>, rencontres scientifiques, groupes de travail, séminaires de recherche<sup>[2]</sup> témoignent indiscutablement d'une vigueur académique retrouvée. Ce livre entend participer de ce renouveau en s'intéressant à ce qui a pu être qualifié, dans le champ de la recherche sur les partis, de « seule vraie nouveauté conceptuelle de ces dernières années<sup>[3]</sup> » : le *parti-cartel*. La paternité de ce concept revient à Richard S. Katz et Peter Mair. En 1995, ces deux spécialistes du phénomène partisan publiaient dans le premier numéro de la revue *Party Politics* un article dans lequel ils ne proposaient rien moins qu'un nouveau modèle d'interprétation des organisations partisanses, doublé d'une explication globale de l'évolution des systèmes partisans européens<sup>[4]</sup>. Quelle est, en quelques mots, la thèse proposée par Katz et Mair ? Selon les deux auteurs, les « partis établis » se seraient progressivement éloignés de leurs militants et de la société civile pour devenir des agences semi-publiques et centralisées, s'appuyant sur des moyens de communication modernes (sondages, *consulting*, nouveaux médias). De plus en plus dépendants des ressources étatiques (et notamment du financement public), ils « s'entendraient » pour former une sorte d'alliance tacite visant à la fois à s'assurer le contrôle et le partage de ces ressources et à en exclure les formations nouvelles ou concurrentes. Cette « cartellisation » (phénomène qui renvoie donc, pour les deux

auteurs, autant à un type de forme partisane qu'à un état du système de partis) aurait notamment pour conséquence de favoriser le rapprochement programmatique des principales formations et de limiter la compétition politique (sans empêcher pour autant l'émergence d'organisations partisans contestataires).

## Le parti-cartel en question

Abondamment discutées dans le monde de la recherche anglo-saxonne <sup>[5]</sup>, les propositions de Katz et de Mair n'ont, en revanche, guère suscité d'intérêt en France <sup>[6]</sup>. Cette indifférence s'explique, certes, par la faiblesse des travaux sur les partis <sup>[7]</sup>, mais elle tient également à la structuration du champ de la recherche française (où les analyses organisationnelles, du moins la « variante » <sup>[8]</sup> qu'en propose Maurice Duverger, ont été délaissées au profit d'approches défendues initialement par Georges Lavau <sup>[9]</sup>) et à la domination, depuis une vingtaine d'années, d'un paradigme que l'on pourrait qualifier de « sociologique <sup>[10]</sup> ». Or, l'approche de Katz et Mair offre *a priori* un condensé des « impasses intellectuelles » des traditions d'étude contre lesquelles s'est précisément construit ce paradigme. Ainsi, Katz et Mair n'appréhendent-ils pas l'organisation partisane comme une entité relativement unifiée (tendance à la réification) ? Ne cherchent-ils pas à identifier les traits d'un nouveau modèle de parti (typologisme) ? Ne s'interrogent-ils pas sur les rapports entre partis et démocratie (normativisme) ? La liste des « écueils » serait ainsi assez longue et suffisamment connue <sup>[11]</sup> pour que l'on passe outre ce nouvel effort théorique et qu'on laisse à d'autres le soin de débattre de l'intérêt de cet ultime « mot totem <sup>[12]</sup> »...

Ce n'est pas l'ambition de ce livre, qui entend au contraire ouvrir le dialogue et, partant, contribuer au décloisonnement de la recherche française sur les partis. Ainsi, le premier objectif de cet ouvrage est de participer à la diffusion et à la discussion du modèle du parti-cartel, à partir d'une *tribune d'expression française* réunissant des spécialistes nationaux et étrangers. Précisons d'emblée que nous avons mené cette entreprise collective en étant convaincus qu'il reste possible de travailler sur *les partis* ou *les systèmes de partis* — ces objets que l'on tend à désigner, avant tout par commodité de langage, comme des choses — sans pour autant faire fi de toute sociologie. En somme, nul contributeur dans cet ouvrage n'ignore

qu'un parti est, avant tout, un système complexe de *relations sociales*. Cependant, un parti n'est pas que cela et la compréhension du phénomène partisan implique aussi de croiser les points de vue et de chausser parfois d'autres lunettes pour mieux en observer les multiples facettes. Il ne s'agit donc pas ici de faire la promotion aveugle du modèle de Katz et Mair ou d'en ignorer les nombreux travers mais, au contraire, de le prendre au sérieux. Ce livre vise par conséquent — et c'est son deuxième objectif — à évaluer épistémologiquement et empiriquement la validité et l'intérêt de ce modèle, ce que Katz et Mair n'ont d'ailleurs jamais cessé d'appeler de leurs vœux <sup>[13]</sup>. En optant pour une perspective empirique assez large (des démocraties occidentales aux sociétés postcommunistes), nous espérons enfin — et c'est le troisième objectif — contribuer à une analyse comparative des systèmes de partis contemporains et de leurs transformations. Avant de détailler plus avant le contenu et l'organisation de cet ouvrage, commençons par rappeler les fondements du modèle et les principales critiques qu'il a pu susciter.

## Présentation du modèle

Le contexte scientifique dans lequel Katz et Mair élaborent leur proposition est marqué par le débat sur le déclin des partis politiques. En désaccord avec les fondements de ce débat, les deux auteurs avancent l'hypothèse selon laquelle l'évolution récente des partis traduirait plutôt une transformation organisationnelle liée à leur adaptation aux changements sociétaux, évolution dont les typologies existantes ( « parti de cadres », « parti de masse » <sup>[14]</sup>, « parti attrape-tout » <sup>[15]</sup>, « parti électoral professionnel » <sup>[16]</sup>) ne permettraient pas de rendre compte de manière satisfaisante.

Katz et Mair s'attachent tout d'abord à replacer les partis dans la dynamique des rapports entre société civile et État. Ils construisent une généalogie des formes partisans en distinguant quatre phases successives de développement. Cette évolution est conçue comme un processus dialectique où chaque nouvelle forme d'organisation partisane est susceptible d'en engendrer une autre.

La première phase de développement correspond à la période « prédémocratique » (celle du suffrage censitaire) et se caractérise par la présence de partis de cadres ou de protopartis clientélares, sans véritable

programme, structure ou base militante, et par une indifférenciation entre État et société civile.

La deuxième phase que Katz et Mair identifient voit l'avènement du suffrage universel et des partis de masse, qui se dotent de structures durables, hiérarchisées et disciplinées, recrutent de vastes contingents de militants et s'appuient sur les ressources de leurs membres. Ces partis assurent, selon les auteurs, la jonction entre la société civile, dont ils sont une émanation, et l'État, qu'ils investissent pour défendre les intérêts des segments de la société civile qu'ils représentent.

Concurrencés par les partis de masse naissants, les partis de cadres sont contraints de s'adapter. Cherchant à élargir leur soutien, ils mettent sur pied des organisations sociales concurrentes de celles des partis de masse et élaborent des programmes aux contours plus diffus. Ce même phénomène est repérable au sein des partis de masse, qui délaissent progressivement, après la seconde guerre mondiale, leur fonction d'encadrement pour s'investir davantage sur la scène électorale et conquérir une audience plus large. Cette évolution prend place dans un contexte particulier, marqué notamment par l'érosion des clivages sociaux traditionnels, la généralisation de l'État providence, le développement des *mass media* et la tendance des électeurs à se comporter de plus en plus comme des consommateurs avisés. Ces transformations marqueraient l'avènement d'un nouveau type de parti, le « parti attrape-tout »<sup>[17]</sup> et inaugurerait selon Katz et Mair une troisième phase de développement caractérisée par une indifférenciation progressive des programmes partisans et un pragmatisme politique croissant. Les leaders jouent un rôle de plus en plus important tandis que celui des membres tend à diminuer. Parallèlement, les partis deviennent des courtiers (*brokers*) en lutte pour la médiation entre la société civile et l'État : ils se font les relais des demandes de la société civile tout en jouant le rôle d'agents bureaucratiques.

Ce glissement vers la sphère étatique — qui rappelle la position initiale des partis de cadres ou de notables — constitue, selon Katz et Mair, l'une des prémisses à l'apparition d'un nouveau de type parti correspondant à une quatrième phase de développement. Dans un contexte marqué par la réduction des alternatives politiques, par la crise de la participation électorale, par le renouvellement des formes d'engagement politique et par l'apparition de formations politiques concurrentes, les partis établis se voient contraints de rechercher de nouvelles ressources afin d'assurer leur propre survie, s'orientant ainsi vers l'État. De plus en plus dépendants des

ressources publiques (financement, accès aux médias, voire, dans certains pays, constitutionnalisation), les partis dominants s'éloignent un peu plus de leur base électorale et de la société civile tout en cherchant à conserver leurs positions de pouvoir. La collusion interpartisane s'en trouve de fait favorisée et prend, selon Katz et Mair, la forme d'un cartel, dans lequel les partis s'entendent (intentionnellement ou non) pour se partager les ressources et en conserver le contrôle, en s'efforçant de maintenir à l'écart les formations concurrentes par différents moyens (instauration de seuils électoraux, règles d'accès au financement public, choix des modes de scrutin). Le blocage du système engendré par ce phénomène expliquerait, selon Katz et Mair, l'émergence en Europe de partis contestataires « anticartels » et, notamment, l'apparition des partis d'extrême droite. Mais ce n'est pas la seule implication. En effet, la cartellisation des systèmes de partis aurait également pour conséquence de limiter la compétition politique, de favoriser le rapprochement entre les différents programmes partisans<sup>[18]</sup> et d'engendrer une nouvelle conception de la démocratie (dans laquelle le processus électoral devient un moyen d'assurer la stabilité plutôt que le changement social). Ce phénomène, enfin, tendrait à transformer les partis dominants en des agences semi-publiques, professionnelles et centralisées, où le rôle des adhérents apparaît amoindri. Au final, la crise pronostiquée s'apparenterait donc davantage, selon Katz et Mair, à une crise des partis dans leur relation avec la société civile et, par conséquent, à une crise des partis de masse, plutôt qu'à une crise générale de la forme partisane.

## Les critiques du modèle

La publication de l'article de Richard S. Katz et de Peter Mair a suscité une importante littérature. Devenu l'un des étalons de mesure de l'état des partis et des systèmes de partis contemporains, le « parti-cartel » s'est d'ores et déjà imposé comme l'un des quatre modèles classiques de l'analyse du phénomène partisan, avec celui du parti de cadres, du parti de masse et du parti attrape-tout. La force d'attrait de ce modèle, par rapport à d'autres propositions forgées à peu près à la même époque (qu'il s'agisse par exemple du modèle des partis de la *nouvelle politique* élaboré par Thomas Poguntke<sup>[19]</sup> ou de celui du parti « entreprise » de Jonathan Hopkin et de Caterina Paolucci<sup>[20]</sup>), tient sans doute à son ambition globalisante,



puisqu'il a finalement vocation à s'appliquer à la très grande majorité des partis contemporains<sup>[21]</sup>. Et l'on peut convenir que cette ambition a en partie fait le lit de la critique, qui s'est concentrée autour de trois points principaux : la position relative des partis entre société civile et État ; la « cohérence » du modèle ; la signification des tendances empiriques observées.

La première partie de l'article de Richard S. Katz et Peter Mair consiste, rappelons-le, en une relecture générale de la position relative de l'État, de la société civile et des partis. Après une phase où, selon les deux auteurs, ces trois entités se superposent largement, société civile et État se distinguent progressivement sous l'effet de la modernisation politique. Les partis servent alors de lien entre ces deux entités en occupant une position d'intermédiaire<sup>[22]</sup>. Plus récemment, les partis se seraient retirés de la société civile pour non plus jouer le rôle d'intermédiaires mais d'agents de l'État. C'est cette relecture, ici grossièrement retracée, qui a donné lieu à une première série de critiques, initiées notamment par Ruud Koole<sup>[23]</sup>. La distinction entre société civile et État a tout d'abord été jugée trop simpliste. Supposer que l'État contemporain et la société civile sont aujourd'hui séparés, c'est aller à l'encontre de bien des analyses de l'action des groupes d'intérêts et sous-estimer les logiques de cooptation des groupes porteurs d'expertise au sein même du processus décisionnel<sup>[24]</sup>. La décentralisation ou l'organisation fédérale d'un certain nombre d'États cadre également assez mal avec ce type d'analyse trop dichotomique. On pourrait même affirmer, contrairement à Katz et Mair, que l'imbrication entre État et société civile s'est en réalité accrue au sortir de la seconde guerre mondiale, avec le développement de l'État providence et la pratique d'un interventionnisme plus systématique dans la sphère économique (en raison notamment de l'existence d'un parc important d'entreprises nationalisées). La période contemporaine, quant à elle, serait moins marquée par le déclin de l'État<sup>[25]</sup> que par un affaiblissement progressif des frontières entre État et société<sup>[26]</sup>. Dans un contexte de mondialisation et d'intégration européenne plus étroite, les États seraient de plus en plus soumis à la concurrence d'un mode de gouvernance à plusieurs niveaux moins basé sur l'autorité d'un centre que sur des réseaux de politiques publiques. De même, en raison d'une démographie marquée par le vieillissement des populations occidentales, les États providence se reformeraient en suivant une direction qui privilégierait les partenariats publics-privés aux dépens d'une gestion uniquement publique. Enfin, le mode même d'administration (les tendances au « nouveau management

public ») de l'État se rapprocherait des standards du monde de l'entreprise. À la lumière de ces évolutions, on comprend un peu mieux que l'hypothèse d'un retrait des partis au sein de l'État puisse être contestée si l'on considère que l'État a dû, dans le même temps, largement démanteler ses propres remparts.

Une seconde série de critiques porte plus spécifiquement sur les différentes dimensions du modèle. Comme l'a montré Klaus Detterbeck<sup>[27]</sup>, il est possible de distinguer trois dimensions : une dimension organisationnelle et deux dimensions concernant les structures de la compétition politique et les systèmes partisans. Il faut ici souligner que le modèle de Katz et de Mair a une orientation empirique affirmée et qu'il offre plusieurs indicateurs de mesure du phénomène de cartellisation<sup>[28]</sup> : la professionnalisation du métier politique, la part des subventions publiques dans les ressources des partis, l'autonomie relative des différents niveaux organisationnels (stratarchie) ou encore l'atomisation du nombre d'adhérents. La question porte moins sur l'effectivité empirique des hypothèses de Katz et Mair sur chacun de ces indicateurs<sup>[29]</sup> que sur la cohérence globale du modèle, c'est-à-dire l'existence d'un lien empirique ou logique reliant les évolutions notées sur chacune des dimensions. Or, il apparaît que ces différentes dimensions sont largement déconnectées. Plusieurs travaux se sont attachés à le démontrer, à commencer par ceux de Klaus Detterbeck<sup>[30]</sup>. Mais l'analyse de Yael Yishai<sup>[31]</sup> va également dans le même sens : l'auteur définit ainsi les partis israéliens comme des partis « postcartel » dans la mesure où, tout en conservant les caractéristiques organisationnelles des partis-cartels, ces partis ont su inventer de nouvelles formes de compétition partisane et renouer avec leur ancrage social (un constat que dressent également plusieurs des contributeurs réunis dans ce livre). Face à ce constat critique, diverses tentatives ont été entreprises pour donner une cohérence logique au modèle du parti-cartel. Mark Blyth et Richard S. Katz<sup>[32]</sup> en ont ainsi proposé une reformulation à partir d'une série d'hypothèses tirées de l'économie politique sur le problème de l'action et de la décision collective. Partis de cadres, partis de masse et partis attrape-tout auraient été, dans cette perspective, successivement pertinents pour répondre à trois problèmes différents de coordination : la « coordination interne » (problème de coordination des parlementaires à l'intérieur des assemblées) ; la « coordination externe » (problème de coordination des parlementaires avec leurs électeurs dans un contexte de démocratie de masse) ; la « coordination de réseau » (problème de coordination de l'ensemble des parlementaires regroupés dans une faction avec un

ensemble d'électeurs hétérogènes sur un territoire différencié). Les partis attrape-tout, affirment Blyth et Katz, ont été conçus pour résoudre le troisième de ces problèmes de coordination. Mais la solution du parti attrape-tout, pour ces auteurs, a surtout consisté à assembler des soutiens hétérogènes en offrant un nombre croissant de biens collectifs, notamment à travers la mise en place d'un État providence de plus en plus généreux. Mécaniquement, les dépenses publiques ont donc augmenté. À partir des années 1970, avec les chocs pétroliers successifs, l'essoufflement des économies, le vieillissement des populations et la globalisation des échanges, ce cycle de hausse des dépenses publiques a été considéré comme insoutenable. C'est pour cette raison que les partis établis se sont cartellisés, afin de s'adapter à un contexte où les attentes des électeurs devaient être réduites parce que le champ des politiques publiques possibles diminuait drastiquement. Mais cette contrainte a eu à son tour des conséquences sur les partis et sur leur organisation dans la mesure où la réduction de l'espace politique a entraîné la nécessité de « dépolitiser » un certain nombre d'enjeux, en créant des normes ou en confiant la responsabilité des décisions pour le déficit budgétaire à des agences (ce qui signifie également le dessaisissement d'une partie des prérogatives traditionnelles des partis). La réforme de leur organisation en découle puisque le modèle précédent (le parti attrape-tout) devient à son tour obsolète. Il faut sans doute saluer cet effort de précision. Mais cette tentative ne reste que partiellement convaincante, on le voit, notamment en ce qui concerne la nécessité du lien entre changement au niveau du système partisan et changement organisationnel.

La dernière série de critiques portant sur le modèle de Katz et Mair concerne l'interprétation donnée et les conséquences prêtées aux tendances empiriques observées. Prises séparément, la plupart des tendances suggérées par Katz et Mair reçoivent un réel écho dans nombre de démocraties occidentales. L'analyse du resserrement des liens entre les partis et l'État, notamment au travers du financement public, a été largement corroborée. Pour autant, ce processus ne signifie pas nécessairement cartellisation. Loin de restreindre la compétition partisane, la mise en place de financement public des activités politiques tendrait plutôt à favoriser la fragmentation des systèmes partisans<sup>[33]</sup>, bénéficiant également aux partis « anticartels » et, plus précisément, aux partis d'extrême droite. Plus généralement, ce rapprochement entre les partis et l'État peut être interprété comme la manifestation d'un changement de normes et de valeurs. La mise en place des systèmes d'aides publiques

s'est ainsi régulièrement accompagnée d'une reconnaissance légale des partis. Dans de nombreux cas, ce financement public a eu pour contrepartie directe une réglementation du fonctionnement des organisations partisans concernant soit l'origine de leurs ressources (interdiction de financement par les entreprises) soit l'activité et le mode de fonctionnement interne. Ainsi, les transformations des partis refléteraient bien le changement de leur rôle mais également leur perception au sein des sociétés contemporaines, et ce pas seulement dans une dynamique négative. De manière assurément plus positive, Ingrid Van Biezen suggère ainsi que les partis sont de plus en plus considérés et reconnus comme des « services publics »<sup>[34]</sup> pour les démocraties contemporaines.

## Plan et organisation de l'ouvrage

Sans ignorer l'ensemble de ces critiques, cet ouvrage collectif ambitionne de les dépasser en remettant « à plat » le modèle du parti-cartel et en en proposant l'une des premières explorations empiriques d'envergure.

La première partie du livre s'ouvre sur une présentation et une discussion du modèle. Le lecteur trouvera tout d'abord une version traduite en français de l'article original de Katz et Mair. Plutôt que d'offrir ici un résumé exhaustif de cet article, il nous a semblé plus utile de permettre à chacun de prendre pleinement connaissance des hypothèses des deux auteurs. On gardera à l'esprit que cet article a été publié en 1995 — ce qui signifie que certaines observations sont aujourd'hui dépassées et qu'il est nécessaire non seulement de remettre en contexte l'analyse proposée mais également de tenir compte des amendements postérieurs que les auteurs lui ont apportés. Trois contributeurs ont accepté de poser leur regard critique sur le modèle. Paul Bacot propose tout d'abord un examen sémantique approfondi des notions de cartel et de parti-cartel — examen inédit qui permet de dévoiler leurs ambiguïtés, de mieux cerner le champ de leurs possibles usages et d'éclairer d'un nouveau jour certains des problèmes que pose le modèle. Paul Bacot commence par rappeler que faire usage de ces notions dans le champ de la recherche francophone, c'est d'abord se poser la question de la traduction d'un mot (« cartel ») qui existe déjà dans le lexique français et qui n'a pas forcément le même sens que dans le texte original de Katz et de Mair, où l'acception économique prédomine. Par ailleurs, la langue française ne permet pas de désigner par *cartel* à la